DC/BR
DEPOSITAIRE CENTRAL / BANQUE DE REGLEMENT
Afrique de l'Ouest

AVIS N°006-2021 / DC/BR / DG

SUKUK ETAT DU SENEGAL 6% 2016-2026

Paiement de la marge semestrielle et Remboursement partiel du Principal

Le Dépositaire Central / Banque de Règlement porte à la connaissance des Teneurs de Comptes/Conservateurs, que le Trésor Public du Sénégal procédera, le 26 janvier 2021, au paiement de la marge semestrielle et au remboursement partiel du « SUKUK ETAT DU SENEGAL 6% 2016-2026 » pour un montant global net d'impôt de **17 100 000 000 FCFA (Dix Sept Milliards Cent Millions FCFA).**

Pour toute information complémentaire, les intéressés sont priés de contacter la société de gestion et d'intermédiation chargée du service financier de cette opération : CGF BOURSE, BP 11516 Dakar - SENEGAL, Tél. : (221) 33 864 97 97, Fax : (221) 33 824 03 34.

Fait à Abidjan, le 20 janvier 2021

Le Directeur Général

Dépositaire Central • DC / BR • Banque de Règlement
LE DIRECTEUR GENERAL
Afrique de l'Ouest UEMOA

Dr. Edoh Kossi AMENOUNVE